

Volume 10, numéro 4

RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA VILLE DE MONT-TREMBLANT

P. 2, 3 ET 4

HOMMAGE À JASEY-JAY ANDERSON

P. 5

INAUGURATION DE L'USINE DE TRAITEMENT D'EAU POTABLE

P. 5

SYSTÈME D'ALARME : AVEZ-VOUS VOTRE PERMIS?

P. 6

LES ÉLUS ONT MIS LEUR LUNETTE JEUNESSE

P. 7

L'Info Mont-Tremblant

EST IMPRIMÉ SUR DU PAPIER

100% RECYCLÉ!

Joyeuses Fêtes!

À vous et à tous ceux et celles
qui vous sont chers.

Un Noël de bonheur, de partage
et de joie!

Un Nouvel An de santé et de prospérité!
Que l'amour vous accompagne durant
cette période et tout au long
de l'année 2012!

Le conseil municipal
et le personnel de la Ville de Mont-Tremblant



C'est avec la participation de quatre artistes de chez nous que la Ville de Mont-Tremblant a produit une série de cartes de Noël intitulée *Les artistes d'ici*.

À gauche : *Sommet Grand Prix* de l'artiste peintre, Michel Poirier.

À droite : *Snow Vision* de l'artiste peintre, Holly Friesen.



Les artistes d'ici

À gauche : *Magie de Noël sur le chemin Courchevel* de l'artiste peintre, Michel Normandeau.

À droite : *Rue de Saint-Jovite Mont-Tremblant QC*, de l'aquarelliste Sue Quarles.

La Ville remercie ces artistes qui ont accepté avec enthousiasme de collaborer à cette collection de cartes de souhaits.





RAPPORT DU MAIRE POUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA VILLE DE MONT-TREMBLANT POUR L'ANNÉE 2011

Chères citoyennes, chers citoyens,

En vertu des dispositions de l'article 474.1 de la *Loi sur les cités et villes*, le maire doit présenter son rapport sur la situation financière de la municipalité quatre semaines avant l'adoption du budget.

En conséquence, c'est avec grand plaisir que je vous présente dans le cadre de l'exercice des com-

pétences du conseil d'agglomération et du conseil municipal, les états financiers de l'exercice qui s'est terminé le 31 décembre 2010, les rapports des vérificateurs sur ces états financiers, le programme triennal d'immobilisations réalisées en 2010, les indications préliminaires sur les résultats anticipés de l'exercice 2011 et certains projets réalisés cette année ainsi que les orientations générales du budget de l'année 2012.

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2010

Dans leur rapport déposé avec les états financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 2010, les vérificateurs confirment que ces derniers reflètent fidèlement la situation financière de notre ville.

ORIENTATIONS GÉNÉRALES ET PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS POUR L'ANNÉE 2012

Nous sommes présentement en pleine période de préparation des prévisions budgétaires pour l'année 2012. Il est difficile à ce stade-ci de fournir beaucoup de précisions. Vous comprendrez que les discussions et les décisions sont à venir avec les membres du conseil.

Lors de l'adoption du budget, je pourrai donner des précisions sur les principaux projets que la Ville réalisera en 2012.

ADOPTION DES BUDGETS

Je vous invite à assister à la présentation des budgets pour l'année 2012 lors des séances extraordinaires du conseil d'agglomération et du conseil municipal le 12 décembre 2011.

Tous les détails concernant ces budgets seront mis à la disposition du public.

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS ET ALLOCATIONS DE DÉPENSES

Conformément aux dispositions de l'article 11 de la *Loi sur le traitement des élus municipaux*, j'inclus dans le présent rapport les rémunérations et les allocations de dépenses des membres du conseil d'agglomération et de la ville pour l'année 2011 :

SALAIRE ET ALLOCATION DE DÉPENSES DU MAIRE

Conseil d'agglomération	27 009 \$
Conseil municipal	38 861 \$

SALAIRE ET ALLOCATION DE DÉPENSES DE CHACUN DES AUTRES MEMBRES

Conseil d'agglomération	11 202 \$
Conseil municipal	14 233 \$

Le maire reçoit une rémunération mensuelle de 127 \$ du Conseil des maires de la MRC des Laurentides. Une rémunération de 109 \$, par séance en 2011, est également remise au maire ou au représentant de la Ville qui assiste à la séance. De plus, depuis le mois de décembre 2008 le maire reçoit une rémunération mensuelle de 491 \$ en tant que membre du conseil d'administration de la MRC des Laurentides.



Info Mont-Tremblant est un bulletin d'information, publié par la Ville de Mont-Tremblant, grâce à la collaboration des directrices et des directeurs des services municipaux. Il est distribué gratuitement aux citoyennes et aux citoyens de Mont-Tremblant ainsi qu'à tous les contribuables, qui en feront la demande, par voie électronique.

Directrice générale adjointe du Secteur du Village et des Lacs
Aline Robillard
Rédaction des textes français et coordination
France Léonard, conseillère aux communications
Révision linguistique
Suzie Pellerin, commis-secrétaire
Traduction
Anne Johnston Communication
Conception et réalisation graphique
Metaphor Communications Inc.
Photos
Ville de Mont-Tremblant

Impression
: Imprimerie l'Artographe
Distribution
: Postes Canada
Renseignements
: Conseillère aux communications
: Ville de Mont-Tremblant
: 1145, rue de Saint-Jovite
: Mont-Tremblant (Québec) J8E 1V1
: Téléphone : 819-425-8614, poste 6432
: Télécopieur : 819-425-2528

Site Internet:
www.villedemont-tremblant.qc.ca
Courrier électronique
info@villedemont-tremblant.qc.ca
Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
Tirage: 5 600 copies

Toute reproduction totale ou partielle des textes et photographies contenus dans ce journal est interdite sans l'autorisation écrite de la Ville de Mont-Tremblant. Imprimé au Canada



Nous sommes fiers d'utiliser du papier 100 % fibres recyclées pour imprimer notre bulletin municipal *l'Info Mont-Tremblant*. En utilisant des fibres recyclées au lieu de fibres vierges, soit 2 200 livres de papier Rolland ENVIRO 100 PRINT, nous réduisons notre empreinte écologique de : 19 arbres (l'équivalent de 0.4 terrains de football), 539 kilos de déchets solides, 50 987 litres d'eau (équivalent à 2,4 jours de douche ininterrompue), 3,4 kilos de matières en suspension dans l'eau, 1 184 kilos d'émissions atmosphériques de CO² (équivalent au rejet de 0.2 automobile/an) et de 77 m³ de gaz naturel. We are pleased to print our municipal bulletin *Info Mont-Tremblant* on 100% recycled paper. Using 2,200 lb. of Rolland Enviro100 Print instead of virgin-fibre paper reduces our ecological footprint by the following: 19 trees (the equivalent of 0.4 football fields' worth); 539 kg of solid waste; 50,987 litres of water (the equivalent of a 2.4 day shower); 3.4 kg of particles suspended in the water; 1,184 kg of air emissions (the equivalent of the emissions of 0.2 cars per year); 77 cubic metres of natural gas.

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION**États financiers de l'exercice 2010****RÉSULTATS NON CONSOLIDÉS****Revenus**

Fonctionnement	15 251 598 \$
Investissement	895 173 \$

	16 146 771 \$
--	---------------

Charges	12 644 689 \$
----------------	---------------

Excédent (déficit) de l'exercice	3 502 082 \$
---	---------------------

Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales non consolidé

Excédent (déficit) de l'exercice	3 502 082 \$
Moins : revenus d'investissement	(895 173) \$

Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	2 606 909 \$
--	--------------

Conciliation à des fins fiscales

Produit de cession sur immobilisations	68 249 \$
Réduction de valeur sur placements à long terme	14 607 \$
Financement à long terme des activités de fonctionnement	
Remboursement de la dette à long terme	(1 032 008) \$
Affectations	364 232 \$

Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	2 021 989 \$
---	---------------------

Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales non consolidé

Revenus d'investissement	895 173 \$
---------------------------------	------------

Conciliation à des fins fiscales

Acquisition d'immobilisations	(3 810 480) \$
Acquisition de placement à long terme	(29 421) \$
Financement à long terme des activités d'investissement	
Affectations	1 679 466 \$

Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	(1 265 262) \$
--	-----------------------

**PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS RÉALISÉES EN 2010**

Au cours de l'année 2010, la Ville de Mont-Tremblant a réalisé des projets d'immobilisations pour une somme totale de 3 810 480 \$, notamment :

- Fin des travaux pour le remplacement des refroidisseurs à l'aréna
- Continuité de la mise en œuvre du Plan directeur de signalisation
- Aménagement de la surface synthétique au terrain multisports
- Création du comité jeunesse
- Achat d'un système de radiocommunication pour les services de police, de sécurité incendie et des travaux publics
- Travaux en génie civil pour le futur hôtel de ville (décontamination du sol, transfert de l'égout pluvial et travaux de densification des sols de fondation)
- Finalisation de l'acquisition par la bibliothèque Samuel-Ouimet de la collection généalogique Drouin qui permet à toute personne de créer son arbre généalogique

INDICATIONS SUR LES RÉSULTATS ANTICIPÉS DE L'EXERCICE 2011

Nous anticipons un surplus pour l'année 2011 provenant, entre autres, de recettes supplémentaires attribuables aux nouvelles constructions.

NOUS AVONS RÉALISÉ PLUSIEURS PROJETS EN 2011, NOTAMMENT :

- Adoption d'une nouvelle politique culturelle et d'un plan d'action pour les années 2012-2015
- Continuité des travaux de construction de l'hôtel de ville



- Pavage de la rue de Saint-Jovite
- Achat d'appareils respiratoires
- Adoption de la Politique jeunesse
- Embauche de stagiaires dans le cadre de la Politique jeunesse
- Rénovations majeures de l'aréna (dalle, bandes, baies vitrées, 5^e chambre de joueurs)
- Aménagement de la plage du lac Mercier
- Réfection du terrain de soccer au parc des Optimistes (mise en place d'un système d'irrigation et remplacement du gazon naturel)
- Finalisation de la piste d'athlétisme du terrain multisports (surface synthétique)

CONSEIL MUNICIPAL**États financiers de l'exercice 2010****RÉSULTATS NON CONSOLIDÉS****Revenus**

Fonctionnement	18 584 691 \$
Investissement	6 966 071 \$

	25 550 762 \$
--	---------------

Charges	14 494 139 \$
----------------	---------------

Excédent (déficit) de l'exercice	11 056 623 \$
---	----------------------

Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales non consolidé

Excédent (déficit) de l'exercice	11 056 623 \$
Moins : revenus d'investissement	(6 966 071) \$

Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	4 090 552 \$
--	--------------

Conciliation à des fins fiscales

Produit de cession sur immobilisations	665 058 \$
Réduction de valeur sur placements à long terme	(31 390) \$
Financement à long terme des activités de fonctionnement	90 955 \$
Remboursement de la dette à long terme	(1 266 982) \$
Affectations	(84 192) \$

Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	3 464 001 \$
---	---------------------

Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales non consolidé

Revenus d'investissement	6 966 071 \$
---------------------------------	--------------

Conciliation à des fins fiscales

Acquisition d'immobilisations	(14 059 410) \$
Acquisition de placement à long terme	(33 659) \$
Financement à long terme des activités d'investissement	3 990 295 \$
Affectations	3 149 762 \$

Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	13 059 \$
--	------------------



CONSEIL MUNICIPAL (SUITE)

Au cours de l'année 2010, la Ville de Mont-Tremblant a comptabilisé dans ses livres pour un montant de 2 870 979 \$ d'infrastructures réalisées par des promoteurs et a réalisé des projets d'immobilisations pour une somme totale de 11 188 431 \$, notamment :

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS RÉALISÉES EN 2010

- Aménagement du terrain de soccer au parc de Nos-Étoiles situé sur la rue de l'Iris
- Réaménagement majeur des parcs Champ-Boisé, Saute-Mouton et de la Forge
- Construction de deux nouveaux parcs : l'un situé sur la rue du Couvent et l'autre à l'angle des rues Trilles et Bouton-d'Or
- Mise à niveau de l'usine de traitement d'eau potable du lac Tremblant
- Réfection des chemins du lac-Mercier, du lac-Dufour, Desmarais, etc.

AUTRES PROJETS RÉALISÉS EN 2010

- Fête organisée en l'honneur des athlètes qui ont participé aux Jeux olympiques de Vancouver 2010 : Jasey-Jay Anderson, Erik Guay, Ryan Semple, Brigitte Acton, Julien Cousineau, Jeffrey Frisch, Anna Goodman et Caroline Calvé
- Lancement de la 2^e édition du Guide du citoyen
- Hommage aux maires, en collaboration avec la SOPABIC, pour souligner le 10^e anniversaire de la Ville de Mont-Tremblant lors de la Fête des Tremblantoises et Tremblantois
- Adoption d'une Politique de reconnaissance et de soutien aux organismes du milieu
- Présentation de huit spectacles dans le cadre du Festival international du blues et de la Fête de la musique 2010
- 6^e édition de la journée LE GRAND NETTOYAGE
- Réalisation d'une étude pour l'aménagement d'un réseau de canotage sur la rivière du Diable
- Programme particulier d'urbanisme (PPU) du Secteur du Village
- Adoption de la Politique de gestion des usages et des accès publics aux plans d'eau sur le territoire de la Ville de Mont-Tremblant

INDICATIONS SUR LES RÉSULTATS ANTICIPÉS DE L'EXERCICE 2011

Nous anticipons un surplus pour l'année 2011 provenant, entre autres, de recettes supplémentaires attribuables aux nouvelles constructions et aux droits de mutation.

Nous avons réalisé plusieurs projets en 2011, notamment :

ADMINISTRATION

- Ouverture d'une page Facebook : *Ville de Mont-Tremblant et les jeunes*
- Dévoilement d'une plaque en l'honneur de Jasey-Jay Anderson, médaillé d'or lors des Jeux olympiques à Vancouver en 2010
- Acquisition des bâtiments et des installations aux abords du lac Boisseau à La Conception en partenariat avec la Municipalité de La Conception
- Hommage à deux citoyens dans le cadre de la Fête des Tremblantoises et Tremblantois : Pierre Plouffe pour ses performances en ski nautique et Colette Légaré pour son engagement dans la communauté.
- Acquisition de l'église Sacré-Cœur-de-Jésus pour en faire un lieu communautaire et de diffusion de spectacles

CULTURE ET LOISIRS

- Retour du programme de soutien aux organismes du milieu communautaire, culturel et de loisirs
- Augmentation du nombre d'activités culturelles présentées par la Ville, dont la série Spectacles intimes à l'église au Village et les conférences d'auteurs : Alain Stanké et Kim Thuy à la bibliothèque Samuel-Ouimet
- Présentation de huit spectacles dans le cadre du Festival international du blues et de la Fête de la musique 2011
- Présentation de quatre expositions d'artistes professionnels à la salle Alphonse-Desjardins, dont une exposition-hommage à Richard Vaskelis et une exposition des sculptures-livres d'Alain Stanké

ENVIRONNEMENT

- Poursuite du programme de l'analyse de l'état des installations septiques riveraines
- Adoption d'un plan de gestion écoresponsable et création d'un comité formé d'employés
- 7^e édition de la journée LE GRAND NETTOYAGE
- Achat et distribution de composteurs domestiques
- Achat et distribution de récupérateurs d'eau de pluie
- Organisation de la conférence, *Du pouvoir au bout de notre fourchette* de Laure Waridel, par le comité organisateur d'événements en environnement (COE)

TRAVAUX PUBLICS

- 4^e édition du Concours *Mon Tremblant fleuri*
- 1^{re} édition du Concours *Mon Tremblant Magique*
- Atelier de décorations de Noël
- Mise à niveau de l'usine de traitement d'eau potable du lac Tremblant
- Réfection des chemins des Mélèzes et des Palissades, montée Fortier, rues Perreault et Émond, etc.
- Aménagement de la Halte-des-Neiges le long du parc linéaire du P'tit Train du Nord
- Plantation de huit arbres dans le cadre du Programme *un enfant, un arbre*, dont trois au parc Le Jardin des Naissances sur la rue des Marguerites et les autres sur la propriété où résident les enfants

- Construction d'un bâtiment de services et installation d'un système d'éclairage du terrain de soccer du parc de Nos-Étoiles
- Mise en place de jeux d'eau au parc de la Joyeuse-Marmaille
- Acquisition de modules de jeux pour le parc Saute-Mouton

URBANISME

- Programme *Week-ends des vente-débaras*
- Suivi du programme particulier d'urbanisme (PPU) pour le Secteur du Village
- Mise en place d'une stratégie de développement industriel
- Aménagement de deux circuits, l'un patrimonial et l'autre naturel dans le Secteur du Village
- Cinq dépliants explicatifs pour permettre aux résidents de poser les bons gestes lors de la construction d'une clôture, murets ornementaux, garages, quais, remises, spas, etc.
- Mise en place d'un règlement sur les usages conditionnels
- Plan directeur de signalisation pour les sentiers récréatifs

CONCLUSION

Nous venons de vivre encore une fois une année remplie de belles concrétisations particulièrement sous le signe de la culture et de la jeunesse et l'année 2012 s'annonce tout aussi palpitante avec la venue du plus grand triathlon au monde, l'Ironman!

Je remercie les citoyens de Mont-Tremblant pour le support qu'ils nous ont apporté tout au long de l'année 2011. Je vous rappelle que je suis toujours disponible pour répondre à vos questions.

Soyez assurés que nous continuerons à mettre tout en œuvre pour offrir un milieu de vie de qualité aux gens de Mont-Tremblant.

Je profite également de l'occasion pour souligner l'excellent travail du personnel de la Ville et je remercie tous les bénévoles qui s'impliquent dans les divers comités et commissions et qui apportent une contribution inestimable dans la vie de la communauté.

Pierre Pilon, maire 14 novembre 2011

ACTUALITÉS POLICIÈRES

Chaque lundi, le Service de police met en ligne sur le site Internet de la Ville sa revue hebdomadaire des événements qui se sont déroulés sur la scène policière durant la semaine précédente.

Les actualités se retrouvent dans la section Services municipaux / Police sous le nouvel onglet Actualités.

BONNE LECTURE!

UNE PLAQUE HOMMAGE POUR JASEY-JAY ANDERSON

C'est avec émotion que l'athlète Jasey-Jay Anderson a levé le rideau sur une magnifique plaque où est décrit son parcours de surfeur des neiges au parc Jasey-Jay Anderson situé à l'angle des rues Labelle et de Saint-Jovite.

« L'installation de cette plaque dans le parc qui porte ton nom permettra aux gens de Mont-Tremblant et à tous nos visiteurs de découvrir ton cheminement et tes prouesses. Cependant, j'ai bien peur que nous devions rallonger la plaque étant donné que tu as décidé de retourner à la compétition » a exprimé le maire sous le rire des personnes présentes.

Sensible à ce témoignage, Jasey-Jay Anderson a exprimé sa gêne à recevoir autant de reconnaissance de la part de cette communauté souriante qu'il aime tant et à laquelle il souhaite rendre la pareille.

« Jasey-Jay, tu es une source d'inspiration pour la relève québécoise et un modèle de persévérance

et de détermination pour nos jeunes! » a conclu le maire Pierre Pilon sous le regard de la conjointe, des enfants et des amis de Jasey-Jay, des membres du conseil, des représentants de l'Office de Tourisme, du Centre de villégiature Tremblant et de la Chambre de commerce.



Pierre Pilon, maire de la Ville de Mont-Tremblant, Jasey-Jay Anderson et le concepteur de la plaque Daniel Laflamme des Arts Numériques.

A PLAQUE HONOURING JASEY-JAY ANDERSON

It was an emotional moment for Jasey-Jay Anderson as he unveiled the plaque, in the park named after him at the corner of Labelle and de Saint-Jovite streets, describing his snowboarding career. The mayor said in jest that the plaque may have to be enlarged because the snowboarder is returning to competition.

Jasey-Jay noted that he was touched and embarrassed by the amount of recognition he has received from the wonderful community of which he is so fond, and that he hopes to return the favour. Mayor Pilon responded, "Jasey-Jay, you are a model for our young people." Those present included Mr. Anderson's wife, children and friends, town councillors, representatives of the Office de Tourisme, of Tremblant resort and of the Chambre de Commerce.

INAUGURATION DE L'USINE DE TRAITEMENT D'EAU POTABLE

Le 24 octobre le maire Pierre Pilon a procédé à l'inauguration de l'usine de traitement d'eau potable située en bordure du lac Tremblant. Les citoyens desservis par ce réseau, soit les résidents du Secteur du Village et le Centre de villégiature Tremblant, peuvent maintenant jouir d'une excellente eau potable. Cette usine offre dorénavant une eau potable de qualité et sécuritaire en tout temps aux résidents du Secteur du Village et aux invités du Centre de villégiature Tremblant, car la nouvelle technologie de ses filtres membranaires permet de contrer les algues bleu-vert.

Le projet d'agrandissement et d'amélioration de l'usine de traitement d'eau potable a nécessité un investissement de l'ordre de 12 millions de dollars répartis de la façon suivante : 4,3 millions de dollars ont été versés par le Fonds sur l'infrastructure municipale rurale (FIMR), un programme du gouvernement fédéral; 3,1 millions de dollars ont été défrayés par Station Mont Tremblant conformément aux dispositions de l'entente cadre sur l'aménagement du complexe touristique du Versant Soleil signée le 7 avril 2003 et le reste, soit un montant de 4,5 millions de dollars a été financé par la Ville dont une partie provient du programme de remboursement de la Taxe sur l'essen-

ce et contribution du gouvernement du Québec (TECQ).

« Ce projet témoigne de la volonté du conseil municipal et de tous les partenaires d'assurer le développement économique d'un secteur important de la Ville de Mont-Tremblant et donne un autre service essentiel d'une très grande qualité à nos citoyens » a déclaré M. Pilon.



INAUGURATION OF NEW WATER TREATMENT PLANT

On October 24, Mayor Pierre Pilon presided over the inauguration of the new water treatment plant on the shore of Lac Tremblant. Citizens of the Village sector and Tremblant resort will now enjoy excellent water, thanks to membrane filter technology that will block blue-green algae.

The project involved an investment of \$12 million — \$4.3 million from the federal government via the Municipal Rural Infrastructure Fund (MRIF), \$3.1 million from Station Mont Tremblant in accordance with an agreement related to the Versant Soleil tourist complex (April 2003), and \$4.5 million from the Ville that included money from the program for gas tax reimbursement and contribution of the Québec government — *Taxe sur l'essence et contribution du gouvernement du Québec (TECQ)*.

The mayor underlined the will of the town council and all partners to ensure the economic development of the Ville de Mont-Tremblant and provide another high quality essential service to its residents.

ÉDIFICE NAPOLÉON-LEFEBVRE

Quand vous irez au Service de police de la Ville de Mont-Tremblant situé au 380, rue Siméon, vous vous rendrez en fait à l'édifice Napoléon-Lefebvre en hommage au premier policier municipal du Village de Saint-Jovite entré en fonction le 2 juillet 1930.

Napoléon Lefebvre est arrivé à Saint-Jovite vers 1915, accompagné de son épouse, Élise Léonard et de ses enfants. Menuisier, il a construit une tannerie sur un terrain le long du ruisseau Clair. Sa maison était située à l'endroit où se trouve actuellement le commerce Couleur Café sur la rue Léonard.

Ses fils s'établirent tout autour de la maison familiale formant ainsi une mini ville qui était nommée à l'époque par les villageois de Saint-Jovite : Lefebvreville. Il a été conseiller municipal sous le mandat du

maire Robert Godfrey Brown du 11 janvier 1928 jusqu'au 14 mars 1929, chef des pompiers en 1928 et c'est le 2 juillet 1930 qu'il a été nommé le premier policier municipal de la Municipalité du Village de Saint-Jovite. Son travail visait à faire respecter les règlements en vigueur, dont la modestie sur les plages publiques, à contrôler la fermeture des hôtels aux heures prévues.

Il surveillait aussi les jeunes qui aimaient glisser dans les rues en terre et enneigées. Finalement, la surveillance des chevaux et de leur charretier faisait partie de son travail pour éviter que les bêtes partent à l'épouvante et renversent les piétons.

Napoléon est décédé le 7 octobre 1949 à l'âge de 73 ans.



L'agent Steve Lefebvre, petit-fils de Napoléon Lefebvre accompagné du maire Pierre Pilon, pose fièrement devant la plaque en l'honneur de son grand-père.

QUELQUES RAPPELS À L'APPROCHE DE L'HIVER

LE STATIONNEMENT EST INTERDIT sur un chemin public, pendant la période du 15 novembre au 1^{er} avril inclusivement, entre 2 h et 7 h. L'application de ce règlement a pour but de permettre aux équipes de déneigement d'entretenir les voies publiques de manière rapide et efficace.

S.V.P. COUPEZ LES MOTEURS!

Vous ne pouvez laisser fonctionner le moteur de votre véhicule immobilisé pour une période excédant cinq minutes, sinon un constat d'infraction de 30 \$ plus les frais sera émis aux contrevenants.

LES IGLOOS ROULANTS, c'est-à-dire, les véhicules qui se déplacent avec un pare-brise et des

vitres enneigés ou givrés, nuisant à la visibilité du conducteur sont dangereux pour lui, ses proches et les autres conducteurs. Les contrevenants sont passibles d'une amende de 100 \$, plus les frais applicables.



LA VILLE PRÉCONISE L'IDENTIFICATION DES CHATS

Suite à la présence sur notre territoire de nombreux chats errants et abandonnés, la Ville de Mont-Tremblant recommande fortement à leurs propriétaires d'identifier leur animal par une médaille.

Cette mesure permettra de mieux contrôler la population féline et de contribuer à réduire le nombre de chats errants. Cela évitera peut-être aussi les erreurs conduisant parfois à l'euthanasie des chats errants non identifiés. Ce qui peut devenir un véritable drame pour certains propriétaires lorsqu'ils perdent leurs animaux.

Il est reconnu qu'en cas de perte, un chien ou un chat identifié a 8 chances sur 10 d'être retrouvé et

restitué à son propriétaire. Pourtant, trop d'animaux perdus sont encore placés en refuge et euthanasiés faute d'identification.

Grâce à une médaille indiquant le téléphone ou l'adresse, on peut facilement entrer en contact avec le propriétaire d'un animal retrouvé sur la voie publique et le lui restituer. À l'inverse, un animal non identifié sera gardé et euthanasié après un certain délai tel que le décrit le règlement municipal.

Des médailles sont disponibles (\$) dans les animaleries, cliniques vétérinaires ou autres boutiques spécialisées.

SYSTÈME D'ALARME : AVEZ-VOUS VOTRE PERMIS?

Il est obligatoire de se procurer un permis pour un système d'alarme, à défaut de quoi, vous êtes passible d'une amende minimale de 100 \$ (plus les frais applicables).

LE PERMIS EST GRATUIT ET OBLIGATOIRE.

QUI DOIT DEMANDER UN PERMIS DE SYSTÈME D'ALARME?

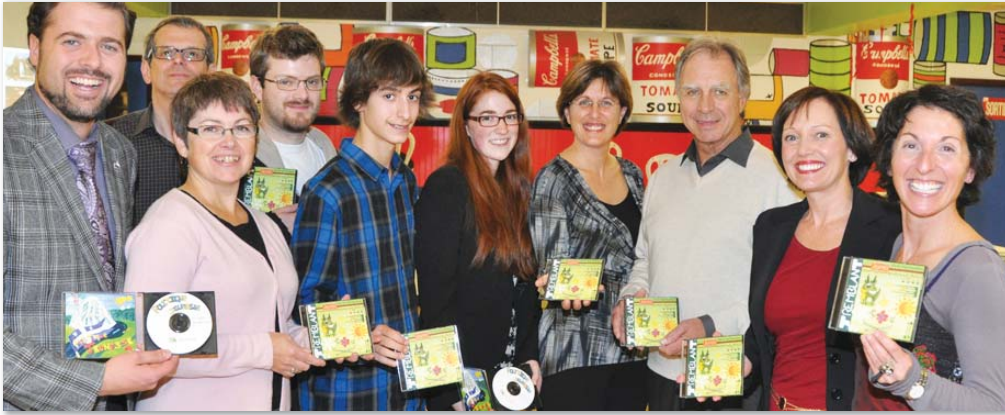
- Toute personne qui possède déjà un système d'alarme doit se procurer un permis certifiant l'enregistrement du système.
- Toute personne qui désire utiliser un système d'alarme : la demande de permis doit se faire dès son installation.

COMMENT SE PROCURER LE FORMULAIRE DE DEMANDE DE PERMIS?

- Au Service de police : 380, rue Siméon
- Au Service de l'urbanisme : 1875, ch. du Village
- À l'hôtel de ville : 5100, montée Ryan
- Par téléphone : 819-425-8614, poste 2238
- Par courrier électronique : police@villedemont-tremblant.qc.ca

Le 28 août 2006, le règlement (2006)-A-07 a été adopté afin de faciliter le travail des policiers et de contrôler les alarmes inutiles sur le territoire de Mont-Tremblant, incluant Lac-Tremblant-Nord.

LES ÉLUS ONT MIS LEUR LUNETTE JEUNESSE



Pascal De Bellefeuille, Gabriel Lemelin, membre du comité jeunesse, Manon Gaudreau (mère de la gagnante du concours Fais-moi un dessin), Jean-Christophe Soetermans (finaliste du concours), Alex Sonier (finaliste et gagnant du Coup de cœur) Sarah Coutu (stagiaire aux communications), France Léonard (membre du comité jeunesse), le maire Pierre Pilon, Isabelle Grenier (membre du comité jeunesse) et Manon Doré (directrice de la polyvalente Curé-Mercure).

C'est avec enthousiasme que le maire Pierre Pilon a procédé au lancement de la Politique jeunesse, adoptée le 12 septembre 2011, et au dévoilement des gagnants du concours *Fais-moi un dessin* le 3 novembre 2011 à la polyvalente Curé-Mercure en compagnie de sa directrice générale, madame Manon Doré, d'élèves, de jeunes, de partenaires jeunesse de la grande région de Mont-Tremblant et des membres du comité jeunesse.

« Nous mettrons en place des mécanismes qui leur permettront de s'exprimer et de favoriser leur participation au développement de leur municipalité. Nous ferons en sorte qu'ils puissent être fiers de vivre sur notre magnifique territoire et qu'une fois leur diplôme obtenu, ils reviennent y vivre » a déclaré le maire Pierre Pilon.

Concours Fais-moi un dessin!

La grande gagnante du concours est Christine Provost qui a remporté un iPod touch! Son illustration révèle la vision d'une jeune sur son milieu

de vie. L'ensemble de l'œuvre exprime la joie de vivre, le plaisir de profiter d'un environnement naturel et la chance d'accéder à une multitude d'activités. Son dessin agrément le boîtier du CD contenant la Politique jeunesse.

Quant aux finalistes, Jean-Christophe Soetermans, Mélissa Piché St-Louis, Arielle Soucy et Alexis Sonier, ils ont reçu une carte-cadeau d'une valeur de 25 \$ qu'ils pourront utiliser dans un commerce de Mont-Tremblant. De plus, les membres du jury ont été épatés par l'explosion de détails figurant dans le dessin d'Alexis Sonier. C'est pourquoi il s'est vu décerner le prix *Coup de cœur!* Merci de votre participation et félicitations!

Le maire Pierre Pilon et les membres du comité jeunesse remercient la directrice de la polyvalente Curé-Mercure pour son accueil chaleureux à la cafétéria, ainsi que toutes les personnes qui ont contribué à l'élaboration de la Politique jeunesse, les jeunes et les partenaires jeunesse.



Christine Provost, la grande gagnante du concours Fais-moi un dessin! Ce qui lui a valu de remporter un iPod touch!

COLLECTE DE SAPINS DE NOËL

Les sapins de Noël de 1,5 mètre de hauteur disposés à côté des bacs à déchets seront ramassés durant le mois de janvier 2012. **SI LE SAPIN MESURE PLUS DE 1,5 MÈTRE, IL DEVRA ÊTRE COUPÉ EN DEUX.**

CHRISTMAS TREE COLLECTION

Christmas trees up to 1.5 metres in height should be placed beside garbage bins and will be collected during January 2012. **IF YOUR TREE IS MORE THAN 1.5 METRES TALL, IT SHOULD BE CUT IN HALF.**

GUICHET AUTOMATIQUE DU SECTEUR DU VILLAGE

Lors de la séance du conseil municipal du 8 août 2011, les élus ont demandé, par voie de résolution, aux membres du conseil d'administration de la Caisse populaire Desjardins de Mont-Tremblant de reconsidérer leur décision concernant le démantèlement du guichet automatique installé au 107, rue du Couvent, au rez-de-chaussée de l'édifice Félix-Calvé.

Cette demande a été faite dans le contexte des actions entreprises par la Ville de Mont-Tremblant pour le développement de l'offre touristique qui unit sept pôles dont le Secteur du Village.

C'est depuis le mois d'août 2000 que les citoyens, les villégiateurs et les touristes bénéficient d'un accès au guichet automatique du Secteur du Village, un service de proximité appréciable.

VILLAGE ATM

On August 8 the town councillors passed a resolution asking the Caisse Populaire Desjardins de Mont-Tremblant to reconsider its decision to close the ATM at 107 rue du Couvent in the Village sector. The resolution was passed in the context of actions being taken by the Ville to develop the tourist offering that links the town's hubs. The Village sector ATMs have been open since 2000 and are appreciated by residents, vacationers and tourists.

HOMMAGE À DEUX CITOYENS



Ce sont les conseillères municipales, Roxanne Lacasse et Thérèse Barrette qui ont rendu hommage à Colette Légaré et Pierre Plouffe et remis les trophées Mérite municipal.

Dans le cadre de la Fête des Tremblantaises et Tremblantais, le samedi 17 septembre 2011, la Ville a rendu hommage à deux citoyens : Colette Légaré pour son engagement passionné au service de sa communauté au profit de la valorisation du patrimoine et de la culture et Pierre Plouffe pour ses performances à titre d'athlète de renommée mondiale en ski nautique. Un engagement et des

exploits qui permettent de faire rayonner positivement la Ville de Mont-Tremblant.

COLETTE LÉGARÉ : UNE DAME DE COEUR ET DE PASSION

« Sans aucune commune mesure, tu es impliquée et engagée au service de ta communauté avec cœur et passion » a témoigné la conseillère Roxanne Lacasse.

Colette Légaré a également reçu un prix national, soit celui du Prix du bénévolat Honorius-Provost pour son apport bénévole exceptionnel dans la promotion de l'histoire et du patrimoine. Plusieurs réalisations sont à l'actif de Colette, tel le livre du 125^e anniversaire de la paroisse de Saint-Jovite où se trouve la généalogie de 110 familles pionnières du territoire. Depuis plus de 10 ans, Mme Légaré œuvre activement au sein de la SOPABIC et siège à titre de présidente à la Commission culturelle de la Ville de Mont-Tremblant.

PIERRE PLOUFFE : UN NOM LÉGENDAIRE EN SKI NAUTIQUE

« Dès l'âge de 14 ans, Pierre participe à des compétitions. Depuis, il a attrapé la piqûre du ski nautique et rien ne l'a empêché d'aller plus loin et de poursuivre son rêve. » a souligné la conseillère Thérèse Barrette. Avec plus de 45 ans d'expérience, M. Plouffe a été consacré champion de la coupe du monde de ski nautique au mois de septembre 2010 en Italie. En l'an 2000, il a été intronisé au Temple de la renommée au Panthéon des sports du Québec. Sa feuille de route est impressionnante, il a remporté le Championnat canadien de ski nautique dans trois catégories à plus de 25 reprises!

Les élus et toute l'équipe de la Ville de Mont-Tremblant félicitent Mme Colette Légaré et M. Pierre Plouffe!

ENVIRONNEMENT

AVIS IMPORTANT

Les citoyens de la Ville de Mont-Tremblant desservis par la cueillette des ordures et du recyclage par les bacs verts et les bacs noirs sont priés de noter que les bacs sont attitrés à l'adresse géographique où ils ont été livrés. **Il est interdit de transporter ces bacs à une adresse différente.** Ces bacs sont la propriété de la Ville et toute perte, vol, bris ou usure anormale devra être assumé par les résidents. Les bacs doivent être entretenus et il est interdit d'y appliquer décalques ou peinture.



NOURRISSAGE ARTIFICIEL DES CERFS DE VIRGINIE EN HIVER : UNE PRATIQUE DÉCONSEILLÉE

Il est préférable de laisser la nature s'occuper des cerfs de Virginie en hiver car ce sont des animaux sauvages. Sur le territoire de la Ville de Mont-Tremblant, cette pratique occasionne de nombreux accidents d'automobile, car les cerfs doivent fréquemment traverser les routes pour accéder à la nourriture fournie de façon artificielle.

Cependant, si vous tenez vraiment à les nourrir, vous devez vous engager à le faire jusqu'au printemps sinon les cerfs risquent de mourir si le nourrissage est arrêté trop tôt et vous devez les nourrir en fonction de leur régime alimentaire hivernal, soit avec des ramilles ou une moulée riche en énergie à faible teneur en protéines (autour de 10 %) et à taux élevé en fibres (entre 35 et 40 %). Évidemment, il faut proscrire les fruits et légumes et les restes de table, les grains purs (dont le maïs) qui sont trop pauvres en fibres et le fourrage qui risque de blesser les gencives de ces animaux.



Le ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec (MRNF) et la Fédération québécoise de la faune (FQF) déconseillent le nourrissage artificiel des cerfs en hiver à des fins de loisir. Pour de plus amples renseignements, contactez le MRNF au 1 800 561-1616 ou visitez leur site Internet : www.mrnf.gouv.qc.c

CONCOURS *Mon Tremblant fleuri*

CATÉGORIE PROPRIÉTÉS PRIVÉES



1^{er} prix : Huguette et Guy Dubois



2^e prix : Francine Bisson accompagnée de Jocelyne de Tonnancour du comité d'embellissement



3^e prix : Jacques St-Louis accompagné de Jocelyne de Tonnancour et Michel Chevalier du comité d'embellissement

CATÉGORIE COMMERCES 50 EMPLOYÉS ET MOINS



1^{er} prix : Gérard Jacquin du gîte *Au Ruisseau Enchanté* en compagnie de Laure Dupont, membre du jury



2^e prix : Groupe Lyras représenté par Robert Paquette en compagnie de Laure Dupont, membre du jury

CATÉGORIE JARDIN SECRET



3^e prix : Pierrette Cadieux accompagnée de Jocelyne de Tonnancour

CATÉGORIE COMMERCES 50 EMPLOYÉS ET PLUS



1^{er} prix : Michel Tremblay de l'Hôtel Quintessence accompagné de Claude Comtois, membre du jury



2^e prix : Hôtel Fairmont représenté par Émilie Normandeau accompagnée de Claude Comtois

PRIX COUP DE CŒUR



Le prix Coup de cœur a été décerné à l'Auberge *La Porte Rouge* qui a reçu le prix Marcel-Sigouin. Ce trophée perpétuel a été créé en hommage à feu Marcel Sigouin, un passionné de fleurs qu'il aimait offrir à ses concitoyens. Rosemary McDonough et Marc St-Louis entourés du conseiller Pascal De Bellefeuille et du maire Pierre Pilon.

**FÉLICITATIONS À TOUS LES GAGNANTS
ET MERCI AUX PARTICIPANTS**

Le 1^{er} et 2^e prix de la catégorie *Propriétés privées, jardin secret* ont été remis respectivement à Jean Perron et Diane Brault. Le 3^e prix de la catégorie *Commerces 50 employés et moins* et *Commerces 50 employés et plus* a été décerné respectivement à la Caisse populaire Desjardins de Mont-Tremblant et au Scandinave spa Mont-Tremblant. Le dévoilement du nom des gagnants a eu lieu le samedi 10 septembre 2011 à la Place de la Gare. Une initiative du comité d'embellissement : Pascal De Bellefeuille, Lise Brunelle, présidente, Jocelyne de Tonnancour, vice-présidente, Diane Gagnon, Laura Scully, Michel Chevalier et Jean-Benoit Crosnier, responsable des parcs et immeubles du Service des travaux publics.

IRONMAN MONT-TREMBLANT

IRONMAN
70.3 MONT-TREMBLANT
QUÉBEC

24 JUIN

70.3

QU'EST-CE QUE LE 70.3?

C'est le demi IRONMAN, il s'agit de diviser les distances, de chaque discipline, par deux du IRONMAN en milles et l'on obtient 70.3 milles.



IRONMAN
MONT-TREMBLANT QUÉBEC

19 AOÛT

140.6

L'IRONMAN est le plus long triathlon. Les compétitions IRONMAN sont des courses qui consistent à enchaîner :

- 3,8 km de NATATION ou 2.4 milles
- 180 km de VÉLO ou 112 milles
- 42,2 km de COURSE À PIED ou 26.2 milles

L'ÉQUIPE LOCALE IRONMAN



IRONMAN un événement qui demande une préparation de longue haleine. Déjà une équipe locale est à pied d'œuvre pour s'assurer qu'un accueil chaleureux soit réservé aux compétiteurs et aux spectateurs.

Rangée arrière, de gauche à droite : Jean Desjardins, directeur par intérim du Service de police de la Ville de Mont-Tremblant et responsable de la sécurité et de la circulation, Robert Roy, coordonnateur *Nage et secourisme*, Lucie Lamy, coordonnatrice *Plateau de vélo*, Pierre Plouffe, coordonnateur *Nage et opérations*, Pierre Miron, directeur des opérations, Alain Cyr, animateur et commentateur, et Gilles Gervais, coordonnateur

Distribution et logistique.

Rangée avant, de gauche à droite : Caroline Bachand, coordonnatrice de l'Expérience IRONMAN, Jacynthe Martin, coordonnatrice *Plateau de course à pied*, Jacinthe Lemieux, coordonnatrice médicale, Sylvie Richard, directrice des bénévoles, Dominique Piché, producteur délégué, Sylvie Mayrand, coordonnatrice *Nage et opérations*, Marc Roy, producteur délégué adjoint, Véronique Martino, directrice *Programmation artistique* et Alain Houde, directeur général de Tourisme Mont-Tremblant et lien contractuel entre les partenaires.

VIVEZ L'EXPÉRIENCE IRONMAN

Imaginez 2 500 athlètes présents sur la plage du lac Tremblant! Vêtus de combinaisons, ils plongent, tête baissée. Un moment d'émotion... Pour la première fois, on a l'impression que l'homme est plus fort, et plus grand que le lac, tant il le remplit...

Cet événement sportif exigera aussi 2 500 BÉNÉVOLES! Soyez le témoin d'un événement unique!

Devenez BÉNÉVOLE pour vivre l'ambiance unique de IRONMAN Mont-Tremblant.

Inscrivez-vous dès maintenant auprès de Sylvie Richard par courriel :

mtbenevole@ironmanvolunteers.com

LES PRÉSIDENTS D'HONNEUR DE L'ÉDITION 2012 DE L'IRONMAN MONT-TREMBLANT



Michelle Courchesne
ministre responsable de l'administration gouvernementale, présidente du Conseil du trésor et ministre responsable de la région des Laurentides



Pierre Lavoie
triathlète québécois et fondateur du *Grand Défi Pierre Lavoie*.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Consultez le site Internet de IRONMAN
www.ironmanmonttremblant.com

BIBLIOTHÈQUE SAMUEL-OUIMET

La **BIBLIOTHÈQUE SAMUEL-OUIMET** demeurera ouverte selon l'horaire régulier durant la construction de l'hôtel de ville. Comme la porte d'entrée donnant sur la rue de Saint-Jovite est condamnée pour quelques mois, vous devez passer par la porte arrière donnant sur le stationnement arrière ou par l'accès piétonnier près du pont de la rue de Saint-Jovite.

NOUS VOUS REMERCIONS POUR VOTRE COMPRÉHENSION ET VOTRE COLLABORATION!

PLACE DE LA GARE

1886, chemin du Village
Renseignements : 819-429-5529



EXPOSITION D'ARTISTES ET ART EN DIRECT
Du mercredi au dimanche, de 10 h à 16 h

ARÉNA DE MONT-TREMBLANT

625, rue Cadieux
Téléphone : 819-425-5517

L'aréna sera fermé durant la période des Fêtes : les 24, 25, 26 et 31 décembre 2011 et les 1^{er} et 2 janvier 2012.

PATINAGE LIBRE (GRATUIT)

Mardi et jeudi	15 h à 16 h 15
Samedi	16 h 30 à 17 h 30
Dimanche	18 h à 19 h

PATINAGE LIBRE POUR ADULTES DE 50 ANS ET PLUS (GRATUIT)

Mardi	9 h à 10 h
-------	------------

HORAIRE SPÉCIAL LORS DES JOURNÉES PÉDAGOGIQUES

Hockey libre pour les 12 ans et moins	9 h à 10 h
Hockey libre pour les 13 à 17 ans	10 h à 11 h 30
Hockey libre pour les 18 ans et plus	11 h 30 à 13 h
Patinage libre pour tous	13 h 30 à 15 h

PATINOIRES EXTÉRIEURES

Ouvert tous les jours jusqu'à 22 h

PARC DANIEL-LAUZON

Patinoire (hockey), aire de glace et glissade
COMMODITÉS : salle chauffée, toilettes et éclairage

ANNEAU DE GLACE LAC MOORE

COMMODITÉS : salle chauffée, toilettes et éclairage

PATINOIRE À L'ARRIÈRE DE L'ARÉNA

Patinoire (hockey) et aire de glace
COMMODITÉS : roulotte chauffée, toilettes et éclairage

CARTE CITOYEN / CITOYENNE MONT-TREMBLANT

La carte est disponible gratuitement pour tous les résidents de Mont-Tremblant. Il s'agit d'une carte individuelle avec photo. Pour l'obtenir, vous devez vous présenter au bureau du Service de la culture et des loisirs, avec une preuve de résidence et une preuve d'identité.

PERSONNES ADMISSIBLES

À L'OBTENTION DE LA CARTE :

Tout résident ou contribuable de la Ville de Mont-Tremblant, âgé de 7 ans et plus sur présentation d'une preuve de résidence.

PREUVE D'IDENTITÉ :

- Carte d'assurance maladie avec photo
- Permis de conduire
- Carte étudiante avec photo

PREUVE DE RÉSIDENCE :

- Permis de conduire
- Relevé de taxes scolaires ou municipales (personne physique seulement)
- Facture de téléphone, de câble ou d'électricité
- Bail légal de la *Régie du logement*

À NOTER :

- Les personnes morales (compagnie, fiducie, etc.) ne sont pas admissibles à l'obtention de la carte.
- Les enfants doivent être accompagnés de leur père ou de leur mère et faire la preuve du lien familial. Pièces requises : certificat de naissance ou bulletin scolaire.
- Les enfants âgés de 18 ans et plus doivent démontrer qu'ils habitent toujours avec leurs parents. Pièces requises : permis de conduire ou carte d'identité scolaire.

Pour connaître les privilèges qu'offre la carte, contactez le Service de la culture et des loisirs au 819-425-8614, poste 2500 ou consultez le site Internet de la Ville à la rubrique Citoyens.



GYMNASES DE LA POLYVALENTE CURÉ-MERCURE

SESSION DU 9 JANVIER AU 28 AVRIL 2012

Note : les enfants de 10 ans et moins doivent être accompagnés d'un adulte

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Badminton	19 h à 21 h 30	19 h à 21 h 30	20 h à 22 h	19 h à 21 h 30	19 h à 21 h 30	10 h à 14 h
Volley-ball		19 h à 21 h 30	20 h à 22 h			10 h à 14 h
Basket-ball					19 h à 21 h 30	
Soccer libre				1 semaine sur 2 en alternance avec le Club de soccer Mont-Tremblant		

PEUT ÊTRE SUJET À CHANGEMENT. Consultez l'horaire détaillé sur le site Internet de la Ville à la rubrique Citoyens

TARIFICATION SESSION HIVER

	TARIF QUOTIDIEN		ABONNEMENT SAISONNIER	
	RÉSIDENT	NON-RÉSIDENT	RÉSIDENT	NON-RÉSIDENT
Étudiant et 65 ans et +	2,50 \$	3,50 \$	46 \$	69 \$
Adulte	3,50 \$	5 \$	69 \$	115 \$
Famille	S.O.	S.O.	115 \$	201 \$

Note : des frais de 5 \$ seront exigés pour le remplacement d'une carte d'abonnement perdue



PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL

Les citoyens sont les bienvenus aux séances du conseil et peuvent profiter de deux périodes de questions. La première est consacrée uniquement aux points à l'ordre du jour de la séance en cours, excluant la correspondance, et la seconde période porte sur n'importe quel sujet. Veuillez prendre note que l'ordre du jour est disponible sur le site Internet de la Ville au www.villedemont-tremblant.qc.ca vers 15 h, le jour même du conseil.

TOWN COUNCIL MEETINGS

Residents are welcome and may take advantage of the two question periods. The first question period focuses on questions related to topics on the council's agenda for the meeting. The second question period is for questions on any subject. Please note that the meeting agenda is available on the Ville website, www.villedemont-tremblant.qc.ca, at around 3 p.m. on the day that council meets.

HÔTEL DE VILLE – SALLE DU CONSEIL (144, RUE DU COUVENT) 19 H 30

LES SÉANCES DES CONSEILS MUNICIPAL ET D'AGGLOMÉRATION ONT LIEU LES MÊMES JOURS

Lundi	12 décembre	Monday	December 12
-------	-------------	--------	-------------

Les dates des séances des conseils municipal et d'agglomération de l'année 2012 seront adoptées lors des séances du mois de décembre 2011.

CITY HALL – COUNCIL ROOM (144 RUE DU COUVENT) 7:30 P.M.

Nous vous rappelons que vous pouvez consulter les procès-verbaux des séances du conseil municipal et d'agglomération des années 2000 à 2011 sur le site Internet au www.villedemont-tremblant.qc.ca sous la rubrique Ville de Mont-Tremblant / Conseil municipal / Procès-verbaux.

HEURES D'OUVERTURE DES SERVICES MUNICIPAUX

DU LUNDI AU VENDREDI

8 H 30 À MIDI ET DE 13 H À 16 H 30

Afin de bien servir nos citoyens, la réception de l'hôtel de ville temporaire au 5100, montée Ryan demeure ouverte entre midi et 13 h.

LE SAMEDI DE 9 H À MIDI

Le Service de la culture et des loisirs **EST OUVERT**
1149, rue de Saint-Jovite.

CONGÉS FÉRIÉS

PÉRIODE DES FÊTES

Les bureaux municipaux seront fermés du 26 décembre au 2 janvier inclusivement.

HORAIRE DES BIBLIOTHÈQUES

SAMUEL-OUIMET

1147, rue de Saint-Jovite
819-425-8614, poste 2700
biblio.samuel-o@villedemont-tremblant.qc.ca

DU COUVENT

1875, chemin du Village
819-425-8614, poste 2703
biblio.couvent@villedemont-tremblant.qc.ca

10 h à 15 h	Dimanche	Fermé
Fermé	Lundi	Fermé
9 h à 17 h	Mardi	14 h à 17 h
9 h à 17 h	Mercredi	Fermé
9 h à 21 h	Jeudi	19 h à 21 h
9 h à 21 h	Vendredi	12 h à 16 h
9 h à 15 h	Samedi	14 h à 17 h

SERVICE INTERNET GRATUIT DISPONIBLE AUX DEUX BIBLIOTHÈQUES



Réseau sans fil pour ordinateurs portables disponible à la bibliothèque Samuel-Ouimet

Urgence	9-1-1
Centre antipoison	1-800-463-5060
Hôtel de ville	819-425-8614
Police (administration)	819-425-2723
Incendie (administration)	819-425-8614, poste 2800
Cour municipale	819-425-8614, poste 2316
Aréna de Mont-Tremblant	819-425-5517
Bibliothèque Samuel-Ouimet	819-425-8614, poste 2700

Bibliothèque du Couvent	819-425-8614, poste 2703
Bureaux touristiques	819-425-3300 Secteur Saint-Jovite
	819-425-2434 Secteur du Village
Place de la Gare	819-429-5529
Chambre de commerce	819-425-8441
Chenils	819-425-2723
	Secteurs Saint-Jovite et du Village
Domaine Saint-Bernard	819-425-3588